

21, 22 & 23 JANVIER 2017 – MARTIGUES

HALLE DE MARTIGUES • SORTIE MARTIGUES FERRIERES • ENTREE GRATUITE

29^e GRAND PRIX D'HIVER AU JEU PROVENÇAL

CAPITALE DE LA BOULE D'HIVER ORGANISÉ PAR LA BOULE BLEUE DE ST JULIEN LES MARTIGUES AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE MARTIGUES

SAMEDI 21 JANVIER29^{ÈME} GRAND PRIX D'HIVER AU JEU PROVENÇAL 3X3
SOUVENIR CHRISTIAN SERVES**5500 € D'INDEMNITES + FDP 15 € PAR EQUIPE
(LIMITÉ À 512 EQUIPES)**

INSCRIPTIONS A L'OFFICE DE TOURISME & DES CONGRESDE MARTIGUES

Rond Point de l'Hôtel de Ville, 13500 Martigues par courrier (chèque ordre SPLTE OT) reçu jusqu'au mardi 17 janvier 2017 dans ses locaux du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (espèces ou CB uniquement) indiquer les noms, prénoms des 3 joueurs, les n° de téléphone et le nom et la date du concours.
Retrait des cartons : 8h00 – 9h00 – Début des parties : 9h00**DIMANCHE 22 JANVIER**8h30 : Continuation du 29^e Grand Prix d'hiver
au Jeu Provençal8h30 : Concours OMS 3X3 (partie en 11 points)
700 € d'indemnités + FDP 12 € /équipeInscriptions jusqu'au samedi 21 janvier 20h00 sur place
• Retrait des cartons : 7h30 - 8h30 Début des parties 8h30**LUNDI 23 JANVIER**8h00 : Continuation du 29^e Grand Prix d'hiver
au Jeu Provençal

8h00 : Quart de finale

13h00 : Demi finale

16h00 : Finale

NOTA : Renseignements, informations et liste des inscrits consultables à l'Office de Tourisme et des congrès de Martigues au 04.42.42.31.10 www.martigues-tourisme.com. Pour tous ces concours, licences 2017 obligatoires avec certificat médical sous le contrôle de la FFPJP, Tenues du haut identiques obligatoires à partir des 8e de finale.

La direction de ce concours se réserve le droit de modifier le déroulement du concours en cas d'intempéries ou d'évènements exceptionnels. Le remboursement ne pourra être envisagé qu'en cas d'annulation avant le début des parties.

En cas d'accident, les organisateurs déclinent toute responsabilité. Les quatre premiers prix seront payés par chèque..

Pour assurer la bonne marche des compétitions, de nouvelles directives ont été données aux arbitres pour faire appliquer strictement le règlement (le cercle, la donnée, la durée, attitude correcte etc...). Tous manquements ou infractions seront sanctionnés, garantissant ainsi le respect des règlements et le respect des adversaires en présence. La Fédération Française, la Ligue PACA comptent sur votre esprit sportif et votre compréhension.

Délégué F.F.P.J.P. : à désigner

Arbitre officiel : à désigner

**La Provence**